



UNION NATIONALE DES
PRODUCTEURS DE GRANULATS

Les carrières, actrices méconnues de la gestion durable de l'eau en France.

L'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG), membre de l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction), publie la [brochure](#) « Préserver et valoriser la ressource en eau » qui met en avant

un aspect souvent méconnu des carrières : leur rôle dans la gestion et la préservation de la ressource en eau, pendant leur exploitation comme après leur réaménagement.

L'UNPG DEVOILE LE RÔLE DES CARRIÈRES DANS LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU.

Sur l'ensemble du territoire national, les exploitants de carrières œuvrent activement pour intégrer les enjeux environnementaux à leurs activités. Les carrières, bien plus que des sites d'extraction essentiels à l'aménagement des territoires, se révèlent être des alliées précieuses dans la gestion durable des ressources naturelles.

En effet, selon les spécificités des régions, elles apportent des solutions concrètes et variées pour :

- Préserver les ressources en eau potable en contribuant à la recharge des nappes et à la préservation de la qualité des eaux souterraines.
- Assainir les eaux agricoles par la filtration et la purification des eaux affectées par les pratiques agricoles intensives.



- Soutenir l'irrigation agricole en stockant l'eau et offrir une ressource essentielle pour les activités agricoles, particulièrement en période de sécheresse.

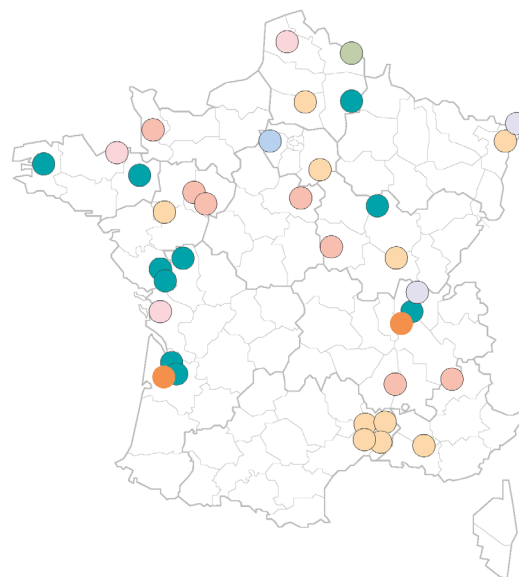
- Approvisionner en eau potable, grâce aux bassins, les collectivités locales.

- Préserver la biodiversité et les écosystèmes par leur réaménagement pour la création d'habitats naturels pour les espèces locales.

- Lutter contre les incendies grâce aux réserves d'eau mobilisées rapidement en cas d'urgence.

- Protéger contre les crues en agissant comme des zones tampons, pour absorber les excès d'eau lors d'épisodes de fortes pluies.

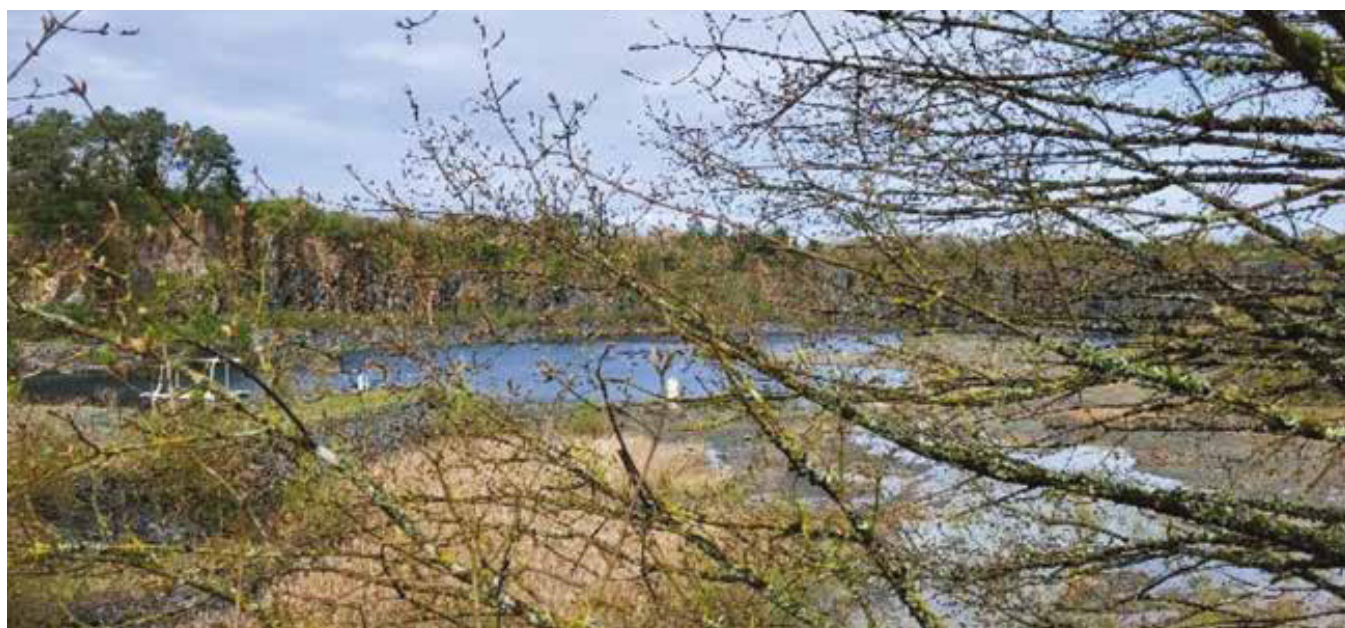
Cartographie des sites



01 MAÎTRISE DES CRUES	p. 08	05 GESTION DE ZONES HUMIDES	p. 42
02 STOCKAGE DE L'EAU	p. 20	06 RÉINFILTRATION	p. 52
03 SOUTIEN DES DÉBITS EN PÉRIODE D'ÉTIAGE	p. 32	07 PROTECTION DES POPULATIONS ET DES INFRASTRUCTURES	p. 58
04 RECONNEXION HYDROLOGIQUE	p. 38	08 VALORISATION DES EAUX D'EXHAURE	p. 60

Chaque site est classé selon 1 des 8 catégories de service rendu. À noter qu'un site peut cumuler plusieurs catégories. Dans ce cas, nous avons orienté son classement selon le service dominant.

Chaque carrière, en tant qu'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), est soumise à une réglementation stricte. Avant sa création, son renouvellement ou son extension, une étude d'impact est réalisée afin d'évaluer les effets de son exploitation sur le territoire. Cette analyse approfondit notamment les impacts sur les équilibres hydrologiques et hydrogéologiques, les écosystèmes aquatiques, la ressource en eau, ainsi que l'espace de mobilité des cours d'eau pour les sites concernés.



Carrière de la Joletière © UNICEM Pays de la Loire

DES EXEMPLES CONCRETS POUR ILLUSTRER DES SOLUTIONS DURABLES

Pour mieux comprendre les solutions durables mises en place, plusieurs projets exemplaires illustrent comment les carrières peuvent répondre à des enjeux environnementaux tout en contribuant à la gestion des ressources naturelles.

Maîtrise des crues, stockage stratégique de l'eau, soutien des débits en période d'étiage, reconnexion hydrologique, création de zones humides, réalimentation des nappes phréatiques, protection des populations et infrastructures, ou encore valorisation des eaux d'exhaure sont les différents services rendus aux territoires.

Les 35 exemples publiés montrent comment, dans toutes les régions, les carrières peuvent jouer un rôle important dans des solutions durables pour la gestion

de l'eau, la préservation de la biodiversité et la sécurité, tout en conciliant efficacement les enjeux environnementaux et industriels.

Cette nouvelle publication met en lumière l'impact positif des carrières sur leur environnement local.

Elle illustre comment, au-delà de leur fonction première, elles participent au maillage territorial en répondant aux besoins des collectivités et en contribuant à la résilience des écosystèmes face aux défis climatiques.

Par ailleurs, UNICEM entreprises engagées, association portée par l'UNICEM, a récemment publié un recueil de bonnes pratiques consacré à la gestion durable de l'eau visant à partager et valoriser les initiatives mises en place par les acteurs de la filière des matériaux minéraux, disponible sur www.unicem.fr.

A propos de l'UNICEM

L'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) regroupe les entreprises industrielles qui produisent les matériaux minéraux essentiels aux secteurs de la construction et des travaux publics. Sa mission principale est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts collectifs de la filière et de ses entreprises.

La fédération s'articule autour de deux syndicats adhérents :

- L'Union Nationale des Producteurs de Granulats (**UNPG**)
- Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (**SNBPE**)

Elle compte également plusieurs syndicats associés, chacun spécialisé dans un domaine spécifique :

- Le Syndicat National du Pompage du Béton (**SNPB**)
- Le Syndicat National des Roches Ornamentales et de Construction (**SNROC**)
- L'Union des Producteurs de Grès des Vosges (**UPGV**)
- Le Syndicat National des Fabricants de Durcisseurs (**SYNFAD**)
- Le Syndicat National des Adjuvants pour Bétons et Mortiers (**SYNAD**)
- Le Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées (**FILMM**)

Ensemble, ces entités œuvrent pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à l'industrie des matériaux et de la construction, tout en soutenant une transition vers des pratiques durables et responsables.

Quelques chiffres : 900 entreprises adhérentes (TPE, ETI patrimoniales, groupes internationaux). 3 500 sites d'exploitation. 6,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires représenté, soit 78% du chiffre d'affaires du secteur.

